

**CONVENTION FINANCIERE
2010**

ALE : Agence Locale de L'énergie

ENTRE :

✓ L'ASSOCIATION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE DE BORDEAUX.

Association de type loi de 1901, déclarée en Préfecture le 24 janvier 2007 et dont le siège social est situé «Les Jardins de Gambetta » - Tour 1- 74, rue Georges Bonnac - 33000 Bordeaux représentée par sa Présidente, Madame Laure CURVALE, dûment habilitée aux fins des présentes en vertu d'une décision du Conseil d'Administration de l'association en date du 8 Mars 2007,

ci-après désignée "l'Association"

ET

✓ LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX,

Représentée par son Président, Monsieur Vincent FELTESSE, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté n° 2010/0047 du 19 février 2010, domiciliée à Bordeaux, esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex.

ci-après désignée "la Communauté"

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les engagements de chaque partie signataire et en particulier de définir le montant et les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association au titre de l'année 2010.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA SUBVENTION

Le budget prévisionnel 2010 de l'Association étant estimé à 313.500 € la Communauté a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 60.000 €

ARTICLE 3 – AFFECTATION DE LA PARTICIPATION

L'Association s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention considérée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

ARTICLE 4 – MODALITES DE PAIEMENT

La Communauté s'acquittera de sa contribution selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 80 %, soit la somme de 48 000 € suivant la signature de la présente convention,
- le solde (20 %), soit la somme de 12 000 € dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice et à la réception des documents suivants :
 - les bilans, compte de résultat et annexes, détaillés, certifiés conformes par un commissaire aux comptes,
 - le rapport d'activités détaillé de l'association,
 - une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget prévisionnel présenté par l'association et son budget définitif certifié conforme
 - les copies des décisions d'aides obtenues auprès des autres partenaires (délibérations...)

ARTICLE 5 : CONTROLE ET EVALUATION DES RESULTATS

Le Président de l'Association ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de la Communauté, devant les membres de la Commission compétente, le bilan des actions réalisées au cours de l'année ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faire connaître à la Communauté, tous les changements survenus dans son administration ou sa direction et transmettra ses statuts actualisés.
- à transmettre à la Communauté, dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice, les documents visés à l'article 4.

ARTICLE 6 – CLAUSE DE PUBLICITE

L'Association s'engage à mentionner le soutien apporté par la Communauté sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée par ses soins.

Elle s'engage, par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction de partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de la Communauté ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que la Communauté apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE VERSEMENT DE SOLDE

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde, devront être produites dans le délai mentionné à l'article 4.

A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de l'aide accordée et la Communauté pourra exercer la répétition des sommes versées.

ARTICLE 8 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la seule année 2010. Elle prendra fin dès le règlement du solde.

ARTICLE 9 – RESPECT DES REGLES DE LA CONCURRENCE :

Il est rappelé que l'association peut être soumise aux directives communautaires de coordination des procédures de passation des marchés publics dans la mesure où celle-ci répondrait à la définition de « pouvoir adjudicateur » au sens du droit communautaire (conformément à l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés publics passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics).

ARTICLE 10- RESILIATION DE LA CONVENTION :

10-1 –Résiliation pour faute

En cas de non respect, par l'une ou l'autre des deux parties signataires, des engagements de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée sans préjudice d'une éventuelle action en responsabilité contractuelle, dans un délai de 30 jours à compter d'une mise en demeure restée en effet.

10-2 –Résiliation pour motif d'intérêt général

La Communauté conserve la faculté de résilier unilatéralement la présente convention pour un motif d'intérêts général et sans qu'une telle résiliation puisse être assortie d'aucune indemnité.

ARTICLE 11- CONTENTIEUX

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux compétent.

Fait à BORDEAUX, en cinq exemplaires, le :

**La Présidente de L'Agence Locale de L'Energie
(ALE)**

Laure CURVALE

**Le Président de la Communauté Urbaine
de Bordeaux (C.U.B)**

Vincent FELTESSE

Comparatif budget prévisionnel/budget définitif*

	Budget prévisionnel	Budget définitif	Ecart (en € et %)	Commentaires
DEPENSES :				
TOTAL DES DEPENSES				
RECETTES :				
TOTAL DES RECETTES				
SOLDE				

* Le comparatif budget prévisionnel/budget définitif doit être annexé à la convention.

Conventions collectivités		CEP	DISPLAY	CONSEIL TECHNIQUE	ACCOMPAGNEMENT PROJETS DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION	ACCOMPAGNEMENT ENR	ACCOMPAGNEMENT URBANISME ET PROGRAMMATION	FORMATION SENSIBILISATION	
AUBIE ESPESSAS	EC	bâtiments + véhicules	EC				Convention aménagement d'école	EC	
BLANQUEFORT	EC			Charte qualité architecturale Mise en place service énergie	F ?				
BRAUD ET ST LOUIS	signée	25 bâtiments	EC	1	Eclairage public	pré audit énergétique		EC	
CABANAC ET VILLAGRAINS	signée	17 bâtiments	R	-		2 pré audit énergétique Accompagnement restructuration mairie	Pré faisabilité réseau de chaleur bois énergie		
CDC BOURG EN GIRONDE	signée	6 bâtiments + véhicules	EC	-		Aide rédaction d'1 opération et recherche AMO		R	
CDC ESTUAIRE	signée	poursuite CEP sur 12 bâtiments Suivi des préconisations CEP	EC F	-		Extention CFM 1 pré audit	ZDE Eolien (suite) ; projet PV 8 ha Marcillac	F	ZAC 2 sessions
CDC MONTESQUIEU	signée	8 bâtiments + véhicules	EC	-	définition tx suite à audit énergétique	Assistance dans 1 projet de construction de bâtiment	Pré faisabilité réseau de chaleur bois énergie	EC	Eco-dev des ZAC
CdC PAYS DE COUTRAS	EC	3 bâtiments	EC			Analyse diagnostic	pré faisabilité micro centrale hydro électrique	EC	Eco développement des ZAC R
ETAULIERS	EC	18 bâtiments	EC			3 pré audit 1 assistance construction bâtiment		R R	
EYRANS	EC	9 bâtiments		-		1 pré audit		F	
EYSINES	signée				Aide dossier de consultation ECS	Assistance et conseil technique pour la construction d'1 bâtiment			Table ronde "Construire et consommer autrement" F
LANGOIRAN	EC	9 bâtiments + 20 logements + véhicules	EC		Assistance sur un projet de construction		Pré faisabilité réseau de chaleur bois énergie		Participation à un forum F
LORMONT	à définir								
LUSSAC	EC	6 bâtiments	EC		Assistance technique sur 1 bâtiment	F	2 pré audit 1 assistance construction Bâtiment	EC	
MARCILLAC	à définir								
MARTILLAC	EC	9 bâtiments		1	Eclairage public Assistance technique sur 3 bâtiments (en phase d'appel d'offre)				

Conventions collectivités		CEP	DISPLAY	CONSEIL TECHNIQUE	ACCOMPAGNEMENT PROJETS DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION	ACCOMPAGNEMENT ENR	ACCOMPAGNEMENT URBANISME ET PROGRAMMATION	FORMATION SENSIBILISATION
MERIGNAC	signée	-	-	Politique énergétique (Agenda 21, PCET, BC) EC	déblocage projet, et suivi Le Burck copil le Burck EC	Photovoltaïque		séminaire énergie climat juillet 09 F
PUISSEGUIN	signée	9 bâtiments + 20 logements + véhicules EC			2 pré audit 1 pré audit F E C			
QUINSAC	EC	12 bâtiments + véhicules EC		Projet de chauffage Eclairage public	1 pré audit F		Convention Aménagement Ecole F	
ST AUBIN DE BLAYE	à définir							
ST CAPRAIS BLAYE	EC	5 bâtiments EC						
ST CAPRAIS BORDEAUX	EC	8 bâtiments						
ST CHRISTOLY DE BLAYE	reporté	9 bâtiments			1 pré audit			
ST CIERS S/GIRONDE	signée	18 bâtiments EC			2 pré audit EC	Pré faisabilité réseau de chaleur bois énergie EC	Convention aménagement Bourg EC	
ST LOUBES	signée	7 bâtiments EC		Assistance renouvellement de contrat d'exploitation de chauffage	Assistance programme d'études énergétique			
ST MEDARD EN JALLES	signée				Assistance programme d'études énergétique F			
ST PALAIS	EC	5 bâtiments EC						
ST SAUVEUR MEDOC	signée	6 bâtiments + 2 logements + véhicules EC		Projet d'amélioration de chauffage	2 pré audit assistance projet de construction de 3 bâtiments			
ST SAVIN DE BLAYE	EC	6 bâtiments			2 pré audit Accompagnement restructuration 1 bâtiment			
TAILLAN MEDOC	EC	15 bâtiments			4 pré audit Assistance projet de construction de 2 bâtiments			

Conventions autres partenaires		DISPLAY	CONSEIL TECHNIQUE	ACCOMPAGNEMENT PROJETS DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION	ACCOMPAGNEMENT ENR	ACCOMPAGNEMENT URBANISME ET PROGRAMMATION	FORMATION SENSIBILISATION	
GROUPEMENT DES ELEVEURS GIRONDINS	EC			Assistance construction petit abattoir HQE	photovoltaïque intégré au bâti			
A'URBA	EC					caractérisation thermique du parc de bâtiments de la CUB	EC	
AQUITEM	EC		analyse Conformité RT 2005 sur bâtiment existant	Pré audit bât existant campagnes de mesures	EC EC			
MESOLIA	EC			Etude pré opérationnelle d'un éventail de solutions de fournitures collectives de chaleur renouvelable	EC			
MONSEGUR PASSION	EC			Assistance technique définition programme de travaux Etude pré opérationnelle Assistance technique à la réalisation des travaux Assistance mise en œuvre plan de progrès éco-environnemental	F F			
Chambre des Métiers	EC						Formation Energie - climat des conjointes d'artisans	F

Conventions membres fondateurs		Energie et territoire	ACCOMPAGNEMENT PROJETS DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION	ACCOMPAGNEMENT ENR	ACCOMPAGNEMENT URBANISME ET PROGRAMMATION	FORMATION SENSIBILISATION	AUTRES							
CG33	EC	accompagnement Bilan carbone	F	EC	rapport éolien en Gironde	F	Avis technique sur dossiers demandes subventions	EC						
		Club Climat energie	F		Filière bois énergie Domaine de Certes	EC	Précarité énergétique en Gironde	EC						
CRA	EC	Accompagnement Plans Climat territoriaux	EC											
CUB	EC	Bilan énergétique	F	Cahier charges diag le BURCK F	EC	recup chaleur eaux usées : avis techniques	EC	Bastide Niel	EC	Journée du DD : intervent	F	Caractérisation thermique du parc de bâtiments de la CUB	EC	
		Accompagnement plan climat	EC	COFIL le Burck	EC			EC	Bassins à Flots	EC	Concertation Plan Climat	F E C	Petit déjeuner de l'Habitat - thème "précarité énergétique"	EC
		Accompagnement bilan carbone	F	projet bât. BBC circonscripti on voirie	F			EC	300 logements Bassens	EC				
		Accompagnement Thermographie infra rouge	EC											

ACTIONS TRANSVERSALES			
Animations	EC	Atelier CEE 26 nov 09 Conférence Photovoltaïque Atelier bois énergie (préparation)	EC F EC
Formation	EC	CDPEA : gisements géothermie et eaux usées dans perspective F4 (10 nov 2009) Chambre Métiers Artisanat Journée d'information techniciens et élus	F 1 session 3 sessions réalisées
Communication	EC	Newsletters (2) Site internet	F EC
Valorisation des ENR	EC	Groupe de travail géothermie Schéma régional Climat Air Energie - Volet "Energie éolienne" Rapport sur l'éolien en gironde	EC EC F
Contrat Européen	EC	Coordination du Consortium Gestion du contrat Inception et Interim report	EC F
Groupe de travail 'Géothermie prof	EC	Mobilisation de tous les acteurs pour une optimisation énergétique, une valorisation de l'eau prélevé, une mise en conformité Formanoir, Mériadeck, Sigdu : recherche de solutions appropriées (coûts, délais, qualité, efficacité) avec les partenaires institutionnels Grand Parc, Lormont, Esso Rep : réflexion sur utilisation des puits Benauges : réflexion sur mise en conformité pour développement du réseau BA 106 : pré-etude en cours pour valorisation secondaire de l'eau en lien avec une optimisation énergétique Projets à l'étude : Bastide Niel, Bassins à Flots	EC EC EC EC EC EC

ALEAB33 : budget prévisionnel 2010

DEPENSES	MONTANT (en euros)			RECETTES	MONTANT (en euros)		
	H T	T V A	TTC		H T	T V A	TTC
60 – Achats			10 500,00	70 - Ventes de produits finis, prestations de services			
Achats d'études et de prestations de service				Marchandises			
Achats non stockés de matières et fournitures				Prestations de services			21 623,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)			1 500,00	Produits des activités annexes			
Fournitures d'entretien et de petit équipement			1 000,00	74 - Subventions d'exploitation			
Fournitures administratives			2 800,00	État : ADEME			42 711,00
Autres fournitures			5 200,00	Région			50 000,00
61 - Services extérieurs			44 500,00	Département			50 000,00
Sous traitance générale			6 500,00	Cub			60 000,00
Locations mobilières et immobilières			17 000,00	Autres EPCI			
Entretien et réparation			4 000,00	Commune(s)			
Assurances			2 000,00	Organismes sociaux			
Documentation			2 500,00	Fonds européens			66 666,00
Frais de manifestations			8 500,00	CNASEA (emplois aidés)			
Frais de formations			3 000,00	Autres (précisez) :			
Divers			1 000,00	75 - Autres produits de gestion courante			
62 - Autres services extérieurs			27 800,00	Cotisations			22 500,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires			8 000,00	Autres			
Publicité, publications			1 000,00	76 - Produits financiers			
Déplacements, missions et réceptions			10 000,00	77 - Produits exceptionnels			
Frais postaux et de télécommunication			3 000,00	78 - Reprise sur fonds dédiés			
Services bancaires			250,00	79 - Transfert de charges			
Cotisations/Adhésions			5 000,00				
Divers			550,00				
63 - Impôts et taxes			10 700,00				
Impôts et taxes sur rémunérations			8 200,00				
Autres impôts et taxes			2 500,00				
64 - Charges de personnel			220 000,00				
Rémunérations du personnel			140 000,00				
Charges sociales			71 500,00				
Autres charges de personnel			1 000,00				
Restauration			6 000,00				
Médecine du travail			500,00				
Autre			1 000,00				
65 - Autres charges de gestion courante							
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements							
TOTAL DES CHARGES			313 500,00	TOTAL DES PRODUITS			313 500,00

*Les contributions volontaires en nature sont indiquées à titre d'information.

Autres informations financières : L'ALEAB33 n'est pas assujettie à la TVA

